



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 22 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**
Nombre de conseillers municipaux présents : **20**
Nombre de votes contre : **0**
Nombre d'abstentions : **0**
Nombre de votes pour : **29**
Nombre de suffrages exprimés : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal le 15 mars 2022

Présents : Christian DUMAS, Anaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Estelle MONTES, Michelle LUCAS, Laurent JOLLY, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Christine CABEZAS, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX et Anne-Cécile MERCIER

Absents excusés :

Michel PIRES, ayant donné son pouvoir à Arnaud JEAN,
Philippe MAUGUIN, ayant donné son pouvoir à Claude FLEURY
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,
Éric SIGURE, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Maël DIONG, ayant donné pouvoir à Michèle LUCAS,
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Estelle MARCUARD,
Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Anne-Cécile MERCIER,
Benoît COQUAND, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX,
Laetitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Guillem LEROUX.

Début de la séance : **19h00**

Fin de la séance : **21h20**

Secrétaire : **Émilie BRICOUT**

RESSOURCES HUMAINES

DL.22.019 – Suppression de postes au 1er avril 2022

Christian DUMAS expose :

Le Maire informe qu'aux termes de la loi n° 84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée et notamment ses articles 34 et 97, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Ainsi, afin de répondre à l'organisation et aux besoins des services, il est nécessaire de supprimer les postes suivants :

Catégorie	Filière	Cadre d'emploi	Grade	Taux d'emploi
A	Culturelle	Bibliothécaire	Bibliothécaire principal	100%
B	Culturelle	Bibliothécaire	Bibliothécaire	100%
B	Culturelle	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe	100%
B	Culturelle	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation	100%

Après avis du Comité Technique du 22 février 2022 et après présentation à la Commission « Finances – Ressources Humaines – Administration Générale et Métropole » du 28 février 2022, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de supprimer les postes ci-dessous énoncés à compter du 1^{er} avril 2022 et de modifier le tableau des effectifs à la même date.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **22 MARS 2022**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **01 AVR. 2022**

Publication le : **01 AVR. 2022**

Notification le : **01 AVR. 2022**





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE INGRE

Utilisateur : Le Tumelin SYLVIE

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DL_22_019
Date de la décision :	2022-03-22 00:00:00+01
Objet :	suppressions de postes au 1er avril 2022
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1.1 - Création de poste et suppression
Identifiant unique :	045-214501694-20220322-DL_22_019-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
045-214501694-20220322-DL_22_019-DE-1-1_0.xml	text/xml	905
Nom original :		
DL.22.019 -RH- Suppression de postes au 1er avril 2022.pdf	application/pdf	299369
Nom métier :		
99_DE-045-214501694-20220322-DL_22_019-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	299369

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 avril 2022 à 15h09min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 avril 2022 à 15h09min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 avril 2022 à 15h09min47s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 avril 2022 à 15h09min53s	Reçu par le MI le 2022-04-01